

COMMUNE DE BENY

COMPTE RENDU

de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 20 NOVEMBRE 2004 à 20 h 00

Date de la convocation : **15 novembre 2004**

Date d'affichage : **15 novembre 2004**

Présents : Georges RODET - Geneviève GUILLON - Yves FAVIER - Jean-François NALLET - Michèle DANANCIER - Ernest MARQUIS - Isabelle OVIQUE - Elie BERARD - Christophe HUMBERT - Alexandre PROST - Françoise BILLOUD - Georges LAURENT - Joël CORNATON – Gilles DONGUY

Excusés : Jean-Claude GONOD

Absents :

Pouvoir : Jean-Claude GONOD donne pouvoir à Joël CORNATON

Secrétaire : Mme Isabelle OVIQUE

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE.

Le Conseil Municipal, après avoir procédé à l'élection du Maire et sous sa présidence, décide de déterminer le nombre des adjoints au Maire comme il est prévu dans l'article L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales. Le nombre ne pouvant excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, et, à 14 voix pour et une abstention, le conseil municipal décide de fixer à quatre le nombre des adjoints au Maire.

Après avoir procédé au vote, les quatre adjoints élus sont les suivants :

- Mr Jean-François NALLET, 1^{er} Adjoint,
- Mme Geneviève GUILLON, 2^{ème} Adjoint
- Mr Yves FAVIER, 3^{ème} Adjoint
- Mme Françoise BILLOUD, 4^{ème} Adjoint